



# SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE

Formation tout au long de la vie

Que ce soit pour accéder à un emploi ou dans le cadre d'une reconversion professionnelle, les Normands peuvent bénéficier d'un accompagnement de la Région dans chaque étape de leur projet.

La Région, qui est chargée de l'organisation d'actions de formations à destination des jeunes et des adultes demandeurs d'emploi, propose différents dispositifs à travers différentes étapes pour un retour à l'emploi :

- [Je construis mon projet](#) avec le dispositif [#Avenir](#), je découvre les métiers avec les [actions sectorielles](#), et j'expérimente des métiers avec [#Action](#).
- [Je consolide mon socle de compétences](#) avec les 6 parcours du dispositif «Savoirs», pour un accès à la qualification,
- [Je me forme à un métier](#) avec les dispositifs « [Qualif collectif](#) » pour suivre une action de formation qualifiante ou obtenir un diplôme, "[l'Aide individuelle à la formation](#)" pour suivre une formation n'existant pas dans le programme Qualif collectif et/ou dispensée hors de la Région Normandie, « [Une formation, un emploi](#) » pour les formations qualifiantes de futurs collaborateurs dans les entreprises normandes, permettant un retour à l'emploi.
- [Je me forme pendant mon contrat d'insertion](#) avec le dispositif "[formation des salariés en insertion](#)". Grâce à ce dispositif, la Région soutient les employeurs normands dans la professionnalisation de leurs salariés en insertion.

- [Je mets en pratique les connaissances acquises durant ma formation initiale](#) avec le dispositif "[Jeunes diplômés](#)". Ce dispositif permet d'acquérir de nouvelles compétences en gestion de projet tout en participant à une mission de développement au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association.
- [Je valorise et rends visible mes compétences grâce aux Badges Numériques.](#)

**A savoir** : Le coût pédagogique de ces formations est entièrement pris en charge par la Région Normandie.

De plus, pour que chaque Normand réussisse sa formation, la Région peut également apporter des contributions complémentaires :

- pour la [rémunération](#) et la protection sociale des demandeurs d'emploi qui suivent une formation financée par la Région Normandie et non indemnisés par Pôle Emploi,
- pour étudier, se cultiver, s'engager et s'ouvrir au monde avec les aides et des avantages du dispositif [Atouts Normandie](#) pour les stagiaires âgés de 15 à 25 ans,
- pour favoriser la mobilité internationale des étudiants et apprentis normands avec le [PassMonde](#).

Pour faciliter les recherches afin de trouver l'information sur les métiers, les données économiques, les conseillers à rencontrer, les [formations](#) ou la valorisation des parcours, la Région mobilise son réseau de [partenaires](#).

[Mon contrat d'engagement formation...](#)

## **RECHERCHER UNE FORMATION**